



APSA
Action pour la Protection Sociale en Afrique

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



« Ensemble, pour une vie meilleure en Afrique »

Rapport 2025

Sommaire	
INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION D'APSA	4
1- L'ONG APSA	5
2- ORGANISATION.....	5
3-MOYENS ET STRATEGIES.....	5
II-LES ACTIVITES REALISEES EN 2025...	5
Pilier 1 : Sécurisation et gouvernance foncière rurale	5
P1.A.1. Activités d'APSA dans le cadre de la plateforme Alerte-Foncier.....	5
<i>P1.A.1.1. Réunions du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier</i>	5
<i>P1.A.1.2. Atelier sur la transition du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier</i>	5
<i>P1.A.1.3. Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Alerte – Foncier</i>	5
P1.A.2. Sensibilisation des bénéficiaires du projet ICH sur leurs droits fonciers ruraux.....	5
Pilier 2 : Cohésion sociale et prévention des conflits fonciers.....	6
P2.A.1. Organisation d'une campagne de sensibilisation aux valeurs de PAIX	6
P2.A.2. Atelier de présentation des résultats des consultations des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des CDN 3.0 de la Côte d'Ivoire.....	7
P2.A.3. Recensement de 150 orphelins vulnérables en vue de l'organisation de la 4 ^e édition de la journée de l'orphelin vulnérable de Bocanda.....	8
Pilier 3 : Foncier et développement économique rural	9
P3.A.1. Projet Initiation à la culture hors-sol biologique(ICH) / PASCI.....	9
<i>P3.A.1.1. Atelier de validation des outils de suivi-évaluation du projet ICH/PASCI _ juillet 2025.....</i>	9
<i>P3.A.1.2. Atelier d'orientation des 05 OSC subventionnées du projet PASCI sur les obligations contractuelles et exigences financières.....</i>	10
<i>P3.A.1.3. Mise en œuvre du projet ICH : Formation de 130 jeunes et femmes marginalisées en techniques de production maraichères hors sol biologique sur des parcelles sécurisées.....</i>	11
P3.A.2. Promotion de la lutte contre la pauvreté par la formation des membres de la Direction Exécutive d'APSA sur les AVEC.....	14
P3.A.3. Activités dans le cadre de la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable (PICD)..	16
<i>P3.A.3.1. Assise nationale de la PICD.....</i>	16
<i>P3.A.3.2. Atelier sur l'élaboration de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA.....</i>	16
<i>P3.A.3.3. Mission de mise en œuvre de la formation sur l'utilisation de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA à Abengourou.....</i>	17
<i>P3.A.3.4. Atelier de validation de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA.....</i>	19
<i>P3.A.3.5. Ateliers de validation de l'étude sur la petite traite du cacao, évaluation de la campagne et conférence de presse</i>	21
<i>P3.A.3.6. Atelier d'évaluation à mi-parcours de la grande campagne cacao 2025-2026 et conférence de presse.....</i>	21
III - ATOUTS.....	23
IV - DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS	23
V - PERSPECTIVES.....	23
CONTACTS ET LOCALISATION.....	23

INTRODUCTION

Un des facteurs du retard social et culturel des Africains en général est l'idée d'être employé dans la fonction publique après de longues années études. Pourtant, nous avons des potentialités de créer nos propres entreprises, de s'orienter selon la capacité de chacun au cours du cursus scolaire et d'apprendre un métier. Les jeunes ruraux pensent que l'eldorado c'est uniquement dans les villes ou en Europe. Alors que ce n'est pas évident. La richesse vit avec nous, là où nous sommes présentement, il suffit de s'organiser et de cogiter un laps de temps pour changer sa vie, pour le développement social et économique de son milieu. Il s'avère donc indispensable que des initiatives privées individuelles ou collectives puissent aider les autorités africaines dans leur œuvre incitative de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi.

C'est en vue de répondre à ce besoin, portant le bien-être et l'émancipation de la jeunesse en cœur, que nous avons décidé, conformément à la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux ONG en Côte d'Ivoire, d'apporter notre pierre à la construction de cet "édifice social" des fils et filles d'Afrique.

A cet effet, notre devoir est de réagir de manière active et constructive aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de l'Afrique, en créant l'Organisation Non Gouvernementale « **Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)** ».

Dans une Afrique où la question de la Terre est devenue une véritable source de conflit, de misère et d'exploitation abusive, notre organisation se positionne dans l'appui aux communautés par une spécialisation dans la « **Gouvernance foncière rurale et cohésion sociale** » autour des trois piliers suivants :

Pilier 1 : Sécurisation et gouvernance foncière rurale

Pilier 2 : Cohésion sociale et prévention des conflits fonciers

Pilier 3 : Foncier et développement économique rural

Ainsi dans ce rapport d'activités, nous présenterons les activités réalisées en 2025 autour des questions foncières, les atouts de l'organisation, les perspectives, les difficultés et enfin les doléances.

I. PRESENTATION D'APSA

1. L'ONG APSA

a. Création

L'organisation non gouvernementale *Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* a été créée à Bocanda le **02 Mai 2018** sous le N° **Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18** et publié au Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire (*JO*) **au N° 47 du 13/06/19**. Elle possède une déclaration fiscale de N° **CC 1831838 L**.

b. Mission

Améliorer le quotidien des populations africaines en assurant la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes et en clarifiant les droits coutumiers fonciers des populations rurales par les sensibilisations, les formations, les appuis techniques, financiers et matériels.

c. Objectifs

APSA a pour but :

- De clarifier les droits coutumiers fonciers des populations rurales ;
- D'assurer la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes.

Spécifiquement, il s'agit :

- ✓ D'appuyer la clarification des droits coutumiers sur le foncier rural ;
- ✓ De réaliser des actions sociales et humanitaires ;
- ✓ De réaliser des actions socioéconomiques.

2. ORGANISATION

- ❖ Assemblée Générale
- ❖ Conseil d'Administration
- ❖ Conseil d'Orientation Scientifique
- ❖ Direction Exécutive
- ❖ Bureaux Départementaux
- ❖ Délégations Sous-préfectorales
- ❖ Délégations Villageoises

3. MOYENS ET STRATEGIES

Les moyens d'action d'APSA sont notamment :

- ❖ les publications ;
- ❖ les conférences ;
- ❖ les dons ;
- ❖ les campagnes de sensibilisation ;
- ❖ les formations et réunions de travail ;
- ❖ l'appui à la production agricole ;
- ❖ L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

II. LES ACTIVITES REALISEES EN 2025

Pilier 1 : Sécurisation et gouvernance foncière rurale

P1.A.1. Activités d'APSA dans le cadre de la plateforme Alerte-Foncier

P1.A.1.1. Réunions du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier

P1.A.1.2. Atelier sur la transition du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier

P1.A.1.3. Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Alerte – Foncier

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2025, APSA a eu l'honneur d'être élu parmi les sept (7) membres du Groupe de Coordination Stratégique de la plateforme Alerte-Foncier pour un nouveau mandat de 3 ans.



Photos des AGE et AGO du 13 au 14 novembre 2025 d'Alerte-foncier

P1.A.2. Sensibilisation des bénéficiaires du projet ICH sur leurs droits fonciers ruraux

Dans le cadre du projet Initiation à la Culture Hors sol biologique (ICH) financé par l'Union Européenne à travers le projet PACSI initié par le consortium Save the children, CERAP et Social Justice et mise en œuvre par APSA à Tagnakro et Soh N'guessankro, deux(2) villages de Bocanda, des séances de sensibilisation sur la sécurisation foncière rurale ont été organisées à l'endroit des bénéficiaires. Au total 110 personnes dont des jeunes et des femmes marginalisées ont bénéficiées des informations sur les avantages de la certification foncière rurale ainsi que la procédure de sécurisation foncière des parcelles. A travers ce projet chaque bénéficiaire a identifié une parcelle au voisinage du village pour la mise en œuvre de la formation reçue. Cette parcelle bénéficie d'un contrat tripartite (le propriétaire terrien, le bénéficiaire et APSA) pour une exploitation provisoire et paisible d'un an.



Photo d'ensemble avec les bénéficiaires de Soh N'Guessankro

Pilier 2 : Cohésion sociale et prévention des conflits fonciers

❖ Programme : « Dialogue communautaire et de prévention des conflits »

P2.A.1. Organisation d'une campagne de sensibilisation aux valeurs de PAIX

DEROULE

A l'approche des élections présidentielles et s'inscrivant dans le cadre de la célébration du deuxième anniversaire de la désignation de BOCANDA « ville de paix », l'ONG Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light (HWPL) a organisé avec la collaboration de l'ONG Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA) le dimanche 15 juin 2025 à BOCANDA dans la salle de réunion du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) en présence des représentants de la jeunesse, des femmes, des partis politiques (PDCI-RDA, PPA-CI, RHDP), des chefs coutumiers, des élèves, représentants des communautés de la CEDEAO et divers autres populations.

Successivement nous avons assisté aux interventions du Dr KOUAKOU Konan, président du comité d'organisation (PCO), membre de l'ONG APSA, qui a situé l'importance de la cérémonie et les objectifs envisagés à atteindre, M. NOUFE Sansan Mathias, Président du Conseil d'administration d'APSA représentant l'ONG HWPL, qui après avoir situé le contexte a souhaité que chacun s'approprie des idéaux de la paix afin de contaminer par nos comportements toutes les villes environnantes voire la Côte d'Ivoire entière pour une période électorale apaisée.

S'en est suivi les exposés de deux (2) enseignants ayant reçu une formation avec HWPL sur l'éducation à la paix.

Le premier, M NOUFE Sansan Mathias nous a instruit sur la leçon N° 1 à savoir : « **La raison pour laquelle toutes les créatures vivent en harmonie** » et le second M YAKO Koffi Frédéric Kpakibo à son tour nous a relaté la leçon N° 4 « **Etre reconnaissant pour les bienfaits reçus** ». De ces deux interventions, il en ressort que la bonne interaction entre les hommes et la reconnaissance favorisent la paix et la cohésion sociale.

MOMENTS CULTURELS ET SYMBOLIQUES

Le moment culturel a été entretenu par l'artiste MANOU star qui, à travers contes et chants a relevé premièrement l'importance de la paix dans la cellule familiale base de toute société. Ensuite il a interpellé tous les acteurs politiques dont certains partis représentés à la cérémonie qui sont le PDCI-RDA, le PPA-CI et le RHDP à une tolérance et une bonne collaboration dans la diversité d'opinion pour bâtir ensemble un pays uni et fort. Il a par ailleurs remercié l'ONG HWPL pour ses initiatives de paix dans le monde afin de mettre à l'abri la génération future de conflits dévastatrices.

IMPRESSIONS/ REACTIONS DES PARTICIPANTS

Les responsables des partis politiques dans l'ensemble auraient souhaité que la population dans son ensemble soit associée à de tels événements pour comprendre certaines situations de la vie et relayer autour de soi pour faciliter la gestion des crises à tous les niveaux de la vie. De leur côté les chefs, garants des us

et coutumes ont exprimé leur regret de ne pas avoir auprès d'eux les autorités administratives qui ont leur partition à jouer dans le jeu de la paix car exécutant les ordres en les faisant appliquer.



Photos de l'Atelier sur les valeurs de PAIX

- ❖ **Programme** : « *Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la gouvernance foncière rurale afin de renforcer la résilience des territoires et prévenir les conflits liés aux ressources naturelles.* »

P2.A.2. Atelier de présentation des résultats des consultations des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des CDN 3.0 de la Côte d'Ivoire

En prélude à la COP 3.0 au Brésil sur les changements climatiques, le PCA d'APSA Monsieur NOUFE SANSAN. MATHIAS a eu l'honneur de participer à l'atelier de présentation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN 3.0) le 30 octobre 2025 à l'Auditorium de la primature. L'élaboration des CDN 3.0. par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transmission Écologique (MINEDDTE) faisait suite à une révision des CDN2.0 par un processus inclusif et participatif à travers l'ensemble du Pays dont la ville de Bocanda avec la participation active d'APSA aux échanges.

Cette nouvelle version renforce l'ambition climatique nationale, améliore la transparence du suivi des engagements et s'aligne sur les priorités nationales de développement durable et de transition écologique juste.

Cet atelier consistait à partager ce document stratégique avec l'ensemble des acteurs publics, privés, partenaires techniques et financiers, société civile et médias, en vue de son appropriation et de sa mise en œuvre effective.

Par ailleurs, cette cérémonie a été l'occasion de clôturer les préparatifs de la participation de la Côte d'Ivoire à la COP30 sur les changements climatiques qui ont eu lieu à Belém, au Brésil du 10 au 21 novembre 2025.



Photos de l'Atelier sur les CDN 3.0 à la primature du 10 au 21 novembre 2025

- ❖ **Programme** : « *Protection sociale et foncière des enfants et orphelins en milieu rural* ».
- Objectif** : *prévenir la perte des droits fonciers familiaux et favoriser l'inclusion sociale des enfants et orphelins vulnérables.*

P2.A.3. Recensement de 150 orphelins vulnérables en vue de l'organisation de la 4^e édition de la journée de l'orphelin vulnérable de Bocanda

Pour la tenue de la 4^e édition de la journée de soutien aux enfants orphelins vulnérables, APSA a mené un plaidoyer auprès de la Mairie de Bocanda pour un appui en kit scolaires à 150 orphelins.

En effet, suite à ses participations régulières aux réunions du conseil municipal de Bocanda ainsi que ses participations à l'élaboration du plan triennal du conseil municipal, APSA a négocié et obtenu un soutien financier de la Mairie pour la distribution de 150 kits scolaires d'ici la rentrée scolaire 2025-2026.

Pour le recensement de ces orphelins, APSA a procédé à une enquête préalable pour identifier la vulnérabilité avérée de ces orphelins. Cette activité d'APSA a été possible grâce à l'appui de la direction départementale de l'Agence Emploi jeune par la mise à disposition de trois (3) stagiaires chargés de réaliser les enquêtes auprès des familles. Cette cérémonie est prévue pour septembre 2026.



Photos de la participation d'APSA aux réunions du conseil municipal de Bocanda



Photos avec les stagiaires de l'AEJ dans le cadre du recensement des orphelins vulnérables de Bocanda

Pilier 3 : Foncier et développement économique rural

❖ *Programme : « Développement économique local et inclusion social en milieu rural »*

P3.A.1. Projet Initiation à la culture hors-sol biologique(ICH) / PASCI

Dans le cadre du « Projet d'Appui aux OSC pour le Renforcement de la Gouvernance Démocratique en Côte d'Ivoire (PASCI) » financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le Consortium composé de Save the Children, du CERAP et de l'ONG Social Justice, un mécanisme de subventions destiné aux organisations de la société civile (OSC) ivoirienne a été mis en place. A travers ce projet, le consortium se propose de faire en sorte que les OSC deviennent des partenaires incontournables pour la bonne gouvernance et des acteurs engagés dans la cohésion sociale et la paix.

Pour ce faire, le projet PASCI prévoit une cartographie digitale et dynamique mais aussi, le financement des projets/actions portées par les OSC à travers des subventions, via i) des appels à propositions ciblant des thématiques précises (prévention des VBG y compris envers les personnes vivant avec un handicap, plaidoyer pour l'amélioration des vides juridiques et engagement civique digitale), ou via ii) des micro financements afin de maintenir, voire renforcer, le lien social et culturel au sein des communautés.

Cette initiative de financement représente également une opportunité pour les mouvements de femmes, de jeunes et de personnes en situation de handicap de valoriser leurs compétences en matière de mise en œuvre de projets d'intérêt commun, tout en renforçant leur impact et leur visibilité.

Ces subventions étaient adressées aux OSC à travers un avis à manifestation d'intérêt.

Cet appel à manifestation d'intérêt visait à sélectionner cinq (5) organisations de la société civile (OSC).

Au travers d'une évaluation minutieuse des documents soumis, APSA a été retenu parmi les 05 OSC sélectionnées pour recevoir la subvention de vingt million (20 000 000) FCFA afin d'implémenter son projet intitulé « Initiation à la culture hors-sol biologique(ICH) » dans deux(2) villages du département de Bocanda.

Quelques étapes et résultats de la mise en œuvre à mi parcours :

P3.A.1.1. Atelier de validation des outils de suivi-évaluation du projet ICH/PASCI_ juillet 2025

Dans le cadre du projet PASCI dont APSA est bénéficiaire, une équipe de l'ONG composée du PCA, du consultant et de l'assistante projet était à Yamoussoukro sur invitation du consortium Save The Children, CERAP et Social justice les 21 et 22 juillet 2025. Il s'agissait de participer à des ateliers d'élaboration des outils de suivi -évaluation du projet avec les experts dans une optique de transparence et d'efficacité tout au long de la mise en œuvre du projet. Ce cadre a permis de présenter le projet retenu aux participants afin d'intégrer les éventuelles observations.

D'autres organisations bénéficiaires de micro financement du consortium ont également pris part à ces ateliers.

Objectif général : Co-construire les outils de suivi-évaluation des subventions et micro-initiatives sélectionnées.

Objectifs spécifiques

- Analyser et harmoniser les offres techniques et financières des subventions et micro-projets ;
- Elaborer les outils de suivi-évaluation des subventions et des micro-projets en tenant compte du genre ;
- Etablir les plans de suivi-évaluation des subventions et des micro-projets.

Méthodologie

Cet atelier qui représentait la première occasion de contact physique entre équipe PASCI et soumissionnaires a permis aux OSC de présenter dans les détails leurs offres techniques et financières. Ainsi, il a été l'occasion pour les participants de poser une série de questions et réponses pour la clarification des concepts et l'appropriation commune des offres. Ce qui a permis de faire des propositions et l'harmonisation des offres techniques et financières pour les conformer aux critères et enjeux des appels à

manifestations. Les participants ont cherché à établir une adéquation entre les offres techniques et les offres financières d'une part et d'autres part l'adéquation entre les offres techniques et le chronogramme. Cette phase a été l'occasion pour les MEAL et les responsables genres de donner des orientations pratiques pour définir les indicateurs et outils de suivi-évaluation.



Photos de l'atelier de validation des outils d'évaluation du projet ICH avec Save the Children (SCI) 21 et 22 juillet 2025

P3.A.1.2. Atelier d'orientation des 05 OSC subventionnées du projet PASCI sur les obligations contractuelles et exigences financières du 14 au 17 octobre 2025 à Bouaké, bureau SCI.

Suite à la sélection des 5 OSC subventionnées dont APSA et selon la clause 7 « Responsabilité des parties » du contrat signé entre SCI et ces OSC, SCI à organiser du 15 au 16 octobre 2025 à Bouaké dans les locaux de SCI, une rencontre de lancement avec les partenaires pour discuter des modalités du projet, y compris celles énoncées dans le contrat.

Lors de cette rencontre des orientations (à l'endroit des OSC) ont été données sur les politiques de SCI, les attentes programmatiques des projets et sur la gestion financière des projets ayant fait l'objet de signature de contrats.

Objectif général : Discuter des modalités des projets, du contrat et des attentes de SCI vis-à-vis de ceux-ci pour la mise en œuvre efficace en conformité avec les règles du bailleur.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les capacités des partenaires sur les politiques de Save the Children en matière de sauvegarde, de lutte contre la fraude, corruption et pot de vin, PSEA et de sécurité ;
- Orienter les ONG retenues sur les exigences du bailleur et sur les clauses contractuelles dans le cadre du projet ;
- Orienter les ONG sur les canevas de reportages financiers et programmatiques ;
- Orienter les ONG sur les exigences financières et la documentation financières liées à certaines dépenses dans le cadre de leur projet.

Quelques points forts de cette rencontre :

- ❖ **Politique de Sauvegarde de SCI et le PSEAH (Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels).**
 - La sauvegarde ;
 - les violences faites aux enfants ;
 - les obligations sur la politique de sauvegarde,
- ❖ **Notion de la tolérance zéro de SCI**
 - Notion : La **tolérance zéro** est considéré comme le fait que toute personne impliquée dans une activité frauduleuse ou de corruption s'expose à des actions disciplinaires, juridiques et/ou de développement individuel.
 - Composantes :

- **La corruption ; les pots-de-vin ; les conflits d'intérêt ; les cadeaux et marques d'hospitalité** : ce sont des traitements susceptibles d'influencer le libre arbitre d'un employé dans l'exercice de ses fonctions.

❖ **Le triangle de la fraude :**

- **la pression** (le besoin de reconnaissance chez l'employé) ;
- **l'opportunité** (ce sont les failles dans le système qui peuvent pousser l'employé à la corruption) ;
- **la rationalisation** (autojustification fondée sur des arguments). Le PM a poursuivi son exposé par une explication plus détaillée des items du canevas narratif afin que chaque OSC puisse se l'approprier, à savoir :

❖ **Les mécanismes de signalement des soupçons de fraude.**

❖ **Les valeurs qui gouvernent les relations entre SCI et ses partenaires, à savoir :**

- *La relation de valeur ajoutée: la collaboration entre SCI et les partenaires doit être basée sur une bonne collaboration qui permet à chacun d'avoir un plus*
- *La transparence et la redevabilité: cela implique d'être honnête et ouvert dans les rapports entre partenaires*
- *Le profit mutuel et la complémentarité: c'est le partage de force entre les partenaires.*

❖ **Documentation requise par type d'activités pour la justification des dépenses.**

En somme, l'atelier d'orientation des 05 OSC subventionnées du projet PASCI sur les obligations contractuelles et exigences financières a été particulièrement riche en apprentissage. Il a permis aux participants de consolider leurs connaissances sur le rapportage narratif et financier et de maîtriser davantage les exigences de documentation et de justification des dépenses. Les travaux pratiques ont contribué à une meilleure appropriation des outils de gestion de suivi financier.



Photos de l'atelier Atelier d'orientation des 05 OSC subventionnées du projet PASCi sur les obligations contractuelles et exigences financières du 14 au 17 octobre 2025 à Bouaké,

P3.A.1.3. Mise en œuvre du projet ICH : Formation de 130 jeunes et femmes marginalisées en techniques de production maraîchères hors sol biologique sur des parcelles sécurisées

Depuis le 1^{er} septembre 2025, ont démarré les activités du projet d'APSA intitulé: "**Initiation à la Culture Hors-sol biologique (ICH)**". Il s'agit de contribuer à la réduction du chômage de 100 jeunes et à l'autonomisation de 30 femmes marginalisées des villages de Tagnakro et Soh N'guessankro dans la sous-préfecture de Bocanda, à travers des pratiques de techniques nouvelles de production maraîchère, biologique, à rendement important sur de petites parcelles sécurisées avec un système de culture hors sol.

a) Rencontre avec la communauté villageoise

➤ Tagnakro



Photos du lancement des activités du projet ICH à Tagnakro

➤ Soh N'Guessankro



b) Activités de formation théorique et pratique

➤ Formation théorique

La mise en œuvre du projet a nécessité la mobilisation des bénéficiaires. En effet, le projet prévoit de mobiliser 100 jeunes et 30 femmes marginalisées à travers l'ensemble des deux villages. Conformément au contenu du projet, la formation desdits bénéficiaires est à deux niveaux : La formation théorique ou formation en salle et la formation pratique ou formation sur terrain.

C'est dans cette dynamique que M. Kassieu Luc, consultant d'APSA et formateur principal a entamé la formation théorique en plusieurs sessions autour des modules sélectionnés. Deux grandes étapes ont meuble le premier trimestre :

- Le partage de la vision du projet avec l'ensemble des parties prenantes dont l'équipe-projet (personnel d'APSA) pour une bonne appropriation. Il s'agissait d'organiser des réunions de prise de contact, d'explication autour du projet, de planification avec les bénéficiaires, la notabilité des villages hôtes mais aussi avec l'équipe projet.

- La consolidation du dispositif de base pour un bon apprentissage des bénéficiaires. Elle a consisté au démarrage de la formation par le module 1 : « Généralités sur la culture hors sol »



Images des sessions de formation théoriques à Soh N'guessankro

c) Formation pratique

Monsieur Koffi Loukou Wilfried, Technicien agricole et formateur 2 est chargé de la mise en œuvre des formations pratiques à la suite des formations théoriques reçues par les bénéficiaires. Ainsi durant cette phase de mise en œuvre du projet, il a emmené les bénéficiaires à réaliser plusieurs activités à savoir :

- La prise de contact avec le terrain ;
- La préparation du terrain ;
- La fabrication du compost ;
- La mise en place et l'entretien de la pépinière ;
- Les modes d'entretiens des cultures.

L'encadrement de ces bénéficiaires sur le terrain est assuré par deux encadreurs qui sont également chargés du suivi des propres jardins des bénéficiaires. Plusieurs bénéficiaires disposent déjà de leurs propres jardins.



30/12/26 : Visite du site par les bénéficiaires et présentation des outils et explication des méthodes de la culture hors sol



Mise en place du compostage



Finalisation de la mise en place du compostage



Mise en place de la pépinière



Semis des graines et organisation des supports de pépinières



Pépinières de carotte



Pépinières d'aubergine



Pépinières de carotte à 18 jours



Pépinières d'aubergine sur lit à 18 jours

P3.A.2. Promotion de la lutte contre la pauvreté par la formation des membres de la Direction Exécutive d'APSA sur les AVEC

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel, le Conseil d'Administration (CA) d'APSA a initié une session de formation sur les Associations de Valorisation d'Entraide et de Crédit (AVEC) le 10 décembre 2025, dans les locaux d'APSA.

Pour la réalisation de ce projet, le CA a adressé un plaidoyer auprès du Centre Social de Bocanda, spécialisé sur les formations des AVEC, pour solliciter une formation de son personnel. Ainsi deux(2) formateurs ont été dépêché par le Directeur du Centre Social de Bocanda pour renforcer les capacités des membres de la Direction Exécutive d'APSA sur le fonctionnement et l'importance des AVEC dans le développement communautaire

Objectif général

Renforcer les connaissances du personnel d'APSA sur le fonctionnement et l'importance des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC).

Objectifs spécifiques

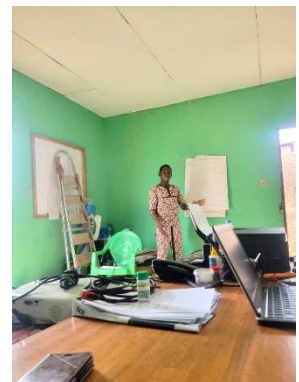
- Comprendre le concept et les principes des AVEC ;
- Maîtriser les étapes de mise en place d'une AVEC ;
- Connaître les règles de gestion et de fonctionnement des AVEC ;
- Renforcer les capacités du personnel pour mieux accompagner les communautés

Participants

Au total quatre (4) membres de la Direction Exécutive d'APSA ont participé à cette formation. Quelques points importants de la formation :

- ❖ Les concepts des AVEC :
 - l'importance de l'épargne régulière,
 - de la gestion transparente des fonds
 - du respect des règles établies par les membres du groupe.
- ❖ Les différentes étapes de mise en place d'une Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) dont la constitution d'un groupe compris entre 15 membres au minimum et 30 membres au maximum.
- ❖ Principes de fonctionnement des AVEC :
 - Il existe deux types de cycles : le cycle court, qui s'étend sur une durée de neuf (09) mois, et le cycle long, dont la durée est de douze (12) mois. À la fin de chaque cycle, les membres procèdent au partage de l'épargne et des bénéfices accumulés.
 - L'organisation interne de l'AVEC repose sur la mise en place d'un bureau composé d'un (01) président, de deux (02) secrétaires, de trois (03) trésoriers, de deux (02) compteurs et de deux (02) conseillers. En plus de ces membres, trois (03) gardiens de clés sont désignés pour assurer la sécurité de la caisse contenant les fonds de l'association. Il est important de souligner que ces trois gardiens de clés ne doivent en aucun cas résider dans le même ménage, afin de garantir la transparence et la sécurité dans la gestion des ressources financières du groupe.
 - l'organisation des réunions périodiques,
- ❖ L'élaboration du règlement intérieur
- ❖ Les formateurs ont également insisté sur les avantages:
 - le renforcement de la solidarité entre les membres,
 - l'autonomisation économique des participants
 - l'amélioration des conditions de vie des ménages.

À l'issue de la formation, les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des informations reçues. Ils ont reconnu que cette formation leur permettra de mieux accompagner les communautés dans la mise en place et la gestion des AVEC.



Atelier de formation des membres de la Direction Exécutive d'APSA sur les AVEC

P3.A.3. Activités d'APSA dans le cadre de la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable (PICD)

P3.A.3.1. Assise nationale de la PICD

L'Assise annuelle 2025 s'est tenu les 4 et 5 juin à Yamoussoukro. Cette session était consacrée à :

- La présentation officielle des outils de gouvernance co-construits avec les membres, en particulier le référentiel applicable aux OPA (lignes directrices, critères de vérification, échelle de maturité, grille d'évaluation) ;
- L'intégration opérationnelle des coordinations régionales dans le dispositif de fonctionnement de la plateforme ;
- Et la co-construction d'une feuille de route stratégique à l'horizon 2030.

Objectif général : *Renforcer la gouvernance, la cohésion et la visibilité de la PICD à travers l'examen collectif des avancées du projet, la présentation des outils de gouvernance des OPA, et la définition des perspectives pour les mois à venir.*

Par des exposés thématiques (présentations des avancées de la PICD, le référentiel de gouvernance et les perspectives 2025-2030), des sessions plénières, des travaux de groupe suivis de restitutions, cette assise a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Les membres sont informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet et des principales activités menées depuis la dernière assise ;
- Le référentiel de gouvernance des OPA est compris et approprié par les membres, incluant les lignes directrices, les critères de vérification, l'échelle de maturité et la grille d'évaluation ;
- Les participants renforcent leur compréhension des enjeux liés à la gouvernance des coopératives et à la structuration décentralisée de la PICD ;
- Un dialogue constructif est établi entre OSC et OPA autour des priorités communes de plaidoyer dans la filière cacao ;
- Les orientations stratégiques de la plateforme pour la période 2025-2030 sont discutées, ajustées collectivement et validées sous forme d'un plan d'action quinquennal.



Assise annuelle 2025 de la PICD les 4 et 5 juin à Yamoussoukro

P3.A.3.2. Atelier sur l'élaboration de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA

Dans le cadre de la mise en œuvre pilote du référentiel de gouvernance, un atelier de formation s'est déroulé à l'intention des Organisations de la Société Civile (OSC) membres de la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable (PICD). Cet atelier s'inscrivait dans une dynamique de renforcement de capacités et de préparation aux tests terrain qui auront lieu dans les localités ciblées (Daloa, Abengourou, Soubré).

L'objectif rechercher au travers de cette initiative était de renforcer les capacités des OSC membres de la PICD sur l'utilisation et la mise en œuvre du référentiel de gouvernance des OPA.

Au terme de cet atelier il est ressorti que:

- Les participants comprennent les fondements du référentiel de gouvernance (performance, responsabilité, éthique) ainsi que ses objectifs pour les OPA membres.
- Les modules et outils du référentiel sont maîtrisés par les OSC (grille d'évaluation, échelle de maturité, critères de vérification, etc.).
- Les participants sont outillés pour accompagner les OPA dans l'évaluation et l'appropriation du référentiel.
- Une dynamique collective est créée entre OSC membres en vue de la phase de test terrain.



Photo de l'atelier sur l'élaboration de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance à Yamoussoukro

P3.A.3.3. Mission de mise en œuvre de la formation sur l'utilisation de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA à Abengourou

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote d'opérationnalisation du référentiel de gouvernance des OPA, un test terrain a eu lieu à Abengourou du 18 au 19 août 2025 afin de vérifier la compréhension, l'appropriation et la mise en application des outils du référentiel par les OSC (IASA, IFCI, GAYA, APSA, MPLCI et ADS) membres de la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable (PICD). Cette phase s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage collectif et de remontée des expériences en vue de l'amélioration continue des outils.

❖ Objectifs

Objectif général : Permettre aux OSC membres de la PICD de tester sur le terrain les outils d'évaluation du référentiel de gouvernance des OPA, en conditions réelles, dans un échantillon de coopératives.

Objectifs spécifiques:

- Accompagner les OSC dans la mise en œuvre pratique des outils sur le terrain ;
- Collecter des retours d'expérience sur la clarté, la faisabilité et la pertinence des outils utilisés ;
- Renforcer les capacités des OSC sur la posture d'accompagnement des OPA.

❖ Résultats :

- Les OSC sont en mesure de déployer les outils du référentiel en autonomie ;
- Les tests sont réalisés dans au moins une coopérative par OSC ;
- Les leçons apprises sont remontées et analysées par le consultant ;
- Un rapport de test terrain est produit par le consultant.

❖ Méthodologie

La phase de test terrain visait à expérimenter de manière pratique l'utilisation du référentiel de gouvernance des OPA dans un échantillon de coopératives sélectionnées, en impliquant directement les OSC membres de la PICD affectées dans la localité d'Abengourou. La méthodologie adoptée reposait sur une logique d'apprentissage progressif et d'appropriation des outils par les OSC.

Elle s'est déroulée en deux étapes :

Étape 1 : Une expérimentation encadrée par le consultant

A la suite des rappels, l'équipe encadrée par le consultant s'est rendu dans les locaux de la coopérative COMPRSSA qui a été sélectionnée pour servir de site d'expérimentation (Tronc Commun). Cette session a inclue:

o l'application complète du référentiel dans la coopérative,
o une restitution collective au terme de la journée pour identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées.

L'objectif a été de permettre aux OSC de s'imprégner des outils, de la démarche et des modalités d'évaluation du référentiel.

Étape 2 : Mise en œuvre autonome par les OSC

Après la phase encadrée, chaque OSC a conduit de manière autonome l'évaluation d'une (1) coopérative de sa localité, à l'aide des outils du référentiel. Les résultats et recommandations issus de ces tests autonomes ont été compilés et analysés par l'ensemble des OSC.

APSA était de la mission d'évaluation à DAME / AGNIBILEKRO

L'Evaluation de l'OPA SCOOPS-CAMIN situé dans la sous-préfecture de DAME, département d'Agnibilékro a été réalisée par les ONG Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA) et Gouvernement des Amis de Yadio et Assangbadji (GAYA) le 19 août 2025. Cette activité a débuté tard (11h26) pour raison d'accès difficile au site et s'est achevée à 15 h 45.

Les résultats consensuels de cette évaluation ont permis d'établir le **niveau de maturité de l'OPA à EMERGEANT** avec un score de **36%**.



*Photo de la Mission de mise en œuvre
l'outil d'évaluation*

  **ATTESTATION D'EVALUATION FORMATIVE DE LA MATURITE DE LA GOUVERNANCE DES OPA**

Nous soussignés,

1. Identification de l'OSC

1. Nom et Prénoms : NOUFE SANSAN MATHIAS Contact : 0708.371599
2. Nom et Prénoms : YAO YAPO ALAIN Contact : 0701.023411
Nom de l'OSC : APSA - GAYA

2. Identification de l'OPA

Raison Sociale de l'OPA : SCOOPS - CAMIN
Siège social (Adresse géographique) : DAME
Représentée par Mr/Mme : KOUADIO ADINGRA
Fonction : SECRETAIRE GENERAL
Contact : 0556.60.56.17 Email :

Attestons qu'en date du 19 Août 2025 s'est tenue l'Evaluation Formative de la Maturité de la Gouvernance de l'OPA sus indiquée, initiée par la PICD.

Les résultats consensuels de cette évaluation ont permis d'établir le niveau de maturité de l'OPA à EMERGEANT, avec un score de 36%

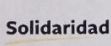
NB : Pieces jointes : Liste de présence, Grille d'évaluation Excel renseignée, Plan de mise à niveau

Fait à DAME Le : 19 Août 2025

Ont signé

Signatures des représentants de l'OSC [Noms et prénoms] [Signature]
NOUFE SANSAN MATHIAS YAO YAPO ALAIN

Signature du représentant de l'OPA [Nom et prénoms] [Signature] [Cachet de l'OPA]
KOUADIO ADINGRA

Attestation de participation

P3.A.3.4. Atelier de validation de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA

Du 1^{er} au 2 septembre 2025, un atelier s'est tenu à Yamoussoukro pour faire la synthèse des missions d'évaluation des OPA par les coordinations d'ABENGOUROU, DALOA ET SOUBRE.

Au terme des présentations des différents résultats par coordination régionale, un document synthèse a été élaboré. Il retrace les points importants suivants ;

- **Synthèse des scores**

N°	Zone	Performance efficace	Gestion responsable	Comportement éthique	Score total	Appréciation
1	Abengourou	72,5%	61,75%	54%	64,11%	Fonctionnel
2	Soubre	80%	75%	71%	76,00%	Maîtrisé
3	Daloa	54,83%	54%	44,66%	52,00%	Fonctionnel
Total cumulé		69,11%	63,58 %	56,55	64,03%	Fonctionnel

- **Points forts et points à améliorer**

- *Résumé par localité*

Zone	Points forts	Points à améliorer
Abengourou	Les OPA de la zone d'Abengourou disposent de textes organiques clairs définissant missions et responsabilités et de sièges sociaux globalement fonctionnels. La gouvernance y est renforcée par l'existence de référents professionnels, de responsables genre et durabilité, ainsi que par des encadrements techniques de cabinets CGA. Des dispositifs participatifs (boîte à suggestions) et des certifications (RA, Fairtrade) témoignent d'une certaine maturité organisationnelle.	Toutefois, des efforts restent nécessaires pour la mise à jour et la diffusion des textes organiques, la rédaction et l'archivage des PV et autres rapports, ainsi que l'élaboration d'outils clés de gouvernance, tels que les manuels de procédures, les plans de formation, les plans de communication, et les budgets annuels. Le renforcement des capacités des référents professionnels, la mise en place de critères d'équité, de politiques de gestion des conflits d'intérêts et d'un système de veille réglementaire sont également prioritaires.
Soubre	Les OPA de Soubre se distinguent par des systèmes de gouvernance structurée avec des conseils d'administration actifs, des assemblées générales régulières et des pratiques d'archivage. Les visions et missions sont partagées par les membres, et des plans de formation existent. Le leadership est globalement positif, favorisant la cohésion sociale et une bonne maîtrise des principes coopératifs. La gestion comptable est assurée par des cabinets CGA, ce qui garantit une certaine fiabilité.	A Soubre, il reste à consolider des plans de formation, à formaliser les recrutements des personnels, et à doter les OPA de manuels de procédures administratives, financières et comptables récents ainsi que de plans de communication. Des procédures claires de gestion des conflits d'intérêts, la cartographie des parties prenantes ainsi qu'une culture de restitution en interne des ateliers de formation doivent être mis en place pour renforcer la transparence et l'efficacité.
Daloa	Les OPA de Daloa présentent un processus de prise de décisions assez participatif, soutenu par des organigrammes clairs et des recrutements formels des personnels techniques et administratifs. Les organes de gestion présentent un niveau de compétences techniques globalement	Toutefois, ces OPA doivent mettre à jour leurs statuts et règlements intérieurs, adopter des manuels de procédures administratives, financières, comptables et renforcer leur stratégie de communication. La vision stratégique doit être clairement formalisée et matérialisée, les activités mieux

	moyen, confirmé par des certifications RA et Fairtrade. L'implication des parties prenantes renforcent la crédibilité et le professionnalisme de ces OPA. La transparence financière est assurée par des audits, et les cotisations sociales et fiscales sont régulièrement payées.	valorisées et les parties prenantes formellement cartographiées. L'adoption de budgets annuels en Assemblée Générale, la formalisation de procédures de gestion des conflits d'intérêts et la mise en place de systèmes de suivi-évaluation de l'équité devraient constituer des priorités.
--	--	---

- *Résumé général pour l'ensemble des OPA*

❖ Points forts relevés

- ☞ **Cadre organisationnel** : Globalement, existence de textes organiques clairs, de sièges sociaux, d'organigrammes, de conseils d'administration et d'assemblées générales régulièrement tenues.
- ☞ **Capacités institutionnelles** : Existence d'initiatives de formation.
- ☞ **Gestion financière encadrée** : Audits réalisés par des Centres de Gestion Agréés (CGA), certification des états financiers, paiement des cotisations fiscales et sociales.
- ☞ **Dynamique de professionnalisation** : Existence de certification RA et Fairtrade, ébauche de mécanismes de communication interne (WhatsApp, SMS, affichage au siège, etc.).
- ☞ **Ouverture et partenariats** : Bonne collaboration avec les autorités locales et partenaires techniques, volonté manifeste d'améliorer le fonctionnement des OPA.

❖ Points à améliorer

- ☞ **Mise à jour et accessibilité des textes organiques** : Statuts et règlements intérieurs souvent obsolètes, insuffisamment diffusés aux membres (décharge) ; absence ou faiblesse des procès-verbaux (réunions, formations, recrutements, etc.).
- ☞ **Renforcement institutionnel nécessaire**, car absence formelle de manuels de procédures administratives, financières et comptables, de plans de communication, de budgets annuels formalisés et adoptés ; insuffisance de politiques de gestion des conflits d'intérêt et d'équité due, en partie à l'absence de système formel de gestion desdits conflits.
- ☞ **Structuration de l'archivage et des mécanismes de suivi** : Documents du personnel et des membres pas toujours disponibles ni bien archivés ; absence de systèmes structurés de suivi, d'évaluation et de veille réglementaire.
- ☞ **Planification stratégique (limitée voire inexistante)** : Plans de formation globalement inexistant et/ou non consolidés, vision parfois non formalisée et/ou peu matérialisée ; absence de cartographie des parties prenantes et faible restitution en interne des activités de formation/renforcement des capacités.
- ☞ **Communication et valorisation** : Outils de communication internes et externes encore insuffisants, canaux de valorisation des activités des OPA peu développés.



Photos de l'atelier de validation de l'outil d'évaluation de la maturité de la gouvernance des OPA

P3.A.3.5. Ateliers de validation de l'étude sur la petite traite du cacao, évaluation de la campagne et conférence de presse à Yamoussoukro du 02 au 05 novembre 2025

Cet atelier a consisté à valider le rapport de la petite traite de l'étude sur le coût de production du cacao en Côte d'Ivoire, en recueillant les observations, analyses et recommandations des parties prenantes au regards des résultats consolidés et actualisés de cette étude sur les coûts de production, les structures de coûts et les écarts selon les profils socio-économiques, géographiques et organisationnels.

Cette rencontre s'est déroulée autour des activités suivantes:

- Des présentations techniques du consultant et de l'équipe projet ;
- Des discussions plénières pour les échanges sur les résultats et les analyses ;
- Des travaux en sous-groupes pour formuler des recommandations concrètes sur les différentes sections du rapport ;
- Une synthèse collective pour l'adoption du rapport sous réserve des ajustements convenus.

Au terme de cet atelier, les résultats suivants ont été relevés :

- Le rapport de la petite traite est examiné, enrichi et validé ;
- Les contributions des participants sont documentées dans un rapport de validation ;
- Les orientations pour la finalisation du rapport global et la préparation de la note de plaidoyer sont arrêtées.

P3.A.3.6. Atelier d'évaluation à mi-parcours de la grande campagne cacao 2025-2026 et conférence de presse.

Dans le cadre de ses actions de plaidoyer, la PICD a organisé un atelier d'évaluation à mi-parcours de la campagne, en vue de dresser un bilan d'étape participatif, capitaliser les retours de terrains, et formuler des propositions concrètes pour la seconde moitié de la campagne. L'atelier a réuni les coordinations régionales, des représentants de coopératives, des OSC partenaires, ainsi que d'autres parties prenantes engagées.

Objectif général

Evaluer la mise en œuvre de la grande campagne cacao 2025/2026 à mi-parcours, consolider les réalités et préoccupations des producteurs et produire un message public fort à travers une conférence de presse.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été réalisées à savoir :

- un tour de table sur les réalités de campagne, permettant à chaque région de faire un retour structuré ;

- des travaux en groupes pour analyser les thématiques clés (prix, fiscalité, traçabilité, ars1000, rdue, etc.) ;
- une restitution en plénière et validation de la déclaration commune ;
- une préparation ciblée à la conférence de presse (lecture du texte, briefing des porte-paroles) ;
- une conférence de presse pour partager le message avec les journalistes et l'opinion publique.

Au terme de cet atelier l'on a pu noter les résultats suivants :

- Un bilan partagé de la campagne cacao 2025/2026 dans les différentes zones.
- Une analyse des écarts entre les attentes initiales et la réalité du terrain.
- Une déclaration publique consolidée et validée par les membres de la PICD.
- Une conférence de presse organisée avec couverture médiatique.
- Une visibilité renforcée de la voix des producteurs et de la société civile.



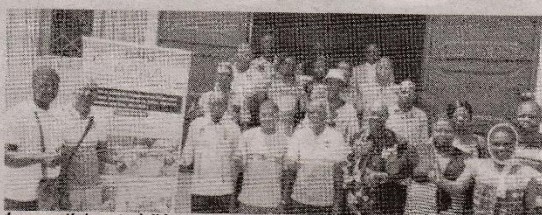
Photos de l'atelier d'évaluation à mi-parcours de la grande campagne cacao 2025-2026 et conférence de presse.

LA PRESSE EN PARLE

Bocanda / AG de l'ONG APSA

La mise en œuvre du projet Pasci au centre des débats

Bocanda a abrité l'assemblée générale ordinaire et élective de l'Ong Action pour la Protection sociale en Afrique (Apsa), le vendredi 20 février 2026. A cette occasion, les membres du conseil d'administration, de la direction exécutive et des points focaux, ont mené des échanges fructueux sur la vie et le fonctionnement de leur structure. Au nombre des questions qui ont été débattues figurait en bonne place, le projet Pasci qui est une initiation à la culture hors sol biologique. La mise en œuvre de ce projet d'envergure s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté des femmes par la production du manioc, sur des parcelles écoles de sécurisation foncière et d'adaptation au changement climatique. En effet, la promotion des femmes passe également par le renforcement des capacités à entreprendre et s'organiser. L'autre volet du projet est de contribuer à la réduction du chômage de 100 jeunes à travers des pratiques de nouvelles techniques de productions maraîchères biologiques. Lesquelles ont un rendement quantitatif important



Les participants à l'Ag ont posé pour la postérité. Ph.dr

sur de petites parcelles sécurisées avec un système de culture hors sol d'une durée de 12 mois. En le faisant, l'Ong Apsa entend tout mettre en œuvre pour assurer une meilleure coordination des efforts d'insertion socio-économique des bénéficiaires au nombre de 130. Avec à la clé, la primauté sur l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et l'autonomie financière des populations rurales. Pour une meilleure exécution de cette activité structurante, les travaux d'aménagement ont été réalisés, incluant le défrichage et la préparation du sol. Selon Kambou Donatien, coordinateur principal, par ailleurs directeur exécutif de l'Ong Apsa, ce

projet laissera des acquis notables. Notamment, un périmètre maraîcher aménagé et fonctionnel, des bénéficiaires formés et organisés ainsi qu'un modèle de production agricole reproductible. Lors de cette Assemblée générale, les participants ont jugé le bilan du président du conseil d'administration, Noufé Sansan Mathias, positif. Financé à hauteur de 20 000 000 de FCFA, le projet Pasci dont Tagnakro et Soh N'guessankro sont les localités d'accueil, a pour partenaires Save the Children, Cerap, social justice et l'Union européenne.

E.J
Correspondant régional

Soir info du 26-02-26 et Baromètre du 23 au 29 janvier 2026

III. ATOUTS D'APSA

APSA a des atouts importants à savoir :

- Agréé : **Récépissé de déclaration et Journal officiel**
- La **régularité fiscale et sociale** d'APSA
- Des représentations d'APSA à :
 - Bocanda (le siège)
 - Sakassou
 - Soubré et San-Pedro (*en cours*)
- Possibilité d'intervenir dans d'autres régions ou départements pour l'exécution d'un projet à l'image de notre intervention à Sakassou avec l'AFOR et la FAO.
- L'adhésion et le soutien effectif des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses aux initiatives d'APSA.
- La disponibilité des parcelles cultivables. Au besoin, elles sont mises à disposition par certaines personnes ou villages comme contribution au développement local.
- L'existence de ressources humaines abondantes, diversifiées et de qualité.
- **Partenaires : Save the Children ; CERAP, Social justice, Union Européenne, MSLP, AFOR, FAO, MIRECONA, AEJ, ONG HWPL, G-TEC, CGEDS, CGLTE-OA, ALERTE-Foncier, Inades-formation, OASIS-fd, PANAFICI, District sanitaire de Bocanda, ONG AFRICADE, PICD, CRASC Centre.**

IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

Difficulté : La principale difficulté d'APSA est le manque de moyen financier. Hors mi quelques financement de partenaires, plusieurs activités ont été réalisées avec les fonds propres à l'ONG. Ces fonds proviennent des adhésions, cotisations, levé de fonds, per diem et dons.

Recommandation : APSA a besoins de moyen de fonctionnement.

V. PERSPECTIVES D'APSA

1. Accentuer les programmes sur la gouvernance foncière rurale ;
2. Accentuer les actions socioéconomiques en faveur des jeunes et des groupements féminins principalement issus des milieux ruraux ;
3. Soutenir les activités de partenaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables ;
4. Renforcer et diversifier les financements d'APSA.

CONTACTS ET LOCALISATION

Siège Social : Bocanda, non loin de la Mairie (Région du N'ZI, Côte d'Ivoire)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ongapsa/>

E-mail : ongapsa@gmail.com / noufe7@yahoo.fr

Cel : 27 33 74 28 31/ 01 73 90 8176 / 07 08 37 15 99.

« Ensemble, pour une vie meilleure en Afrique »

Fait à Bocanda le 30 mars 2026

Le PCA